

**COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL**

**EN DATE DU 10 Juillet 2020**

L'an deux mille vingt, le 10 Juillet, à 19h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 4 Juillet 2020, s'est réuni en séance publique, à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur LHERMEROULT Patrick, Maire.

Étaient présents : LHERMEROULT Patrick, ROCREE Roselyne, GUYADER Héloïse, ALLORGE Hervé, BRIERRE Catherine, BARON Samuel, ROHEE Nathalie, DUHAMEL Agnès,

Absents excusés : DAUBE François qui donne pouvoir à ALLORGE Hervé  
DANEL Sandrine qui donne pouvoir à LHERMEROULT Patrick  
BOUCHER Martial qui donne pouvoir à Roselyne ROCREE

Secrétaire de Séance : ROHEE Nathalie

Ouverture de séance à 20h00

**1- Délibération Commission d'Appel d'Offres :**

Monsieur le Maire informe que le conseil municipal doit élire les membres de la Commission d'Appel d'Offres, cette commission se réunit lorsqu'il y a un marché public, pour l'ouverture, l'analyse et l'attribution des marchés aux entreprises.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, il est procédé à l'élection des membres :

Sont candidats au poste de titulaire :

Mme ROCREE Roselyne

M . ALLORGE Hervé

M. BARON Samuel

Sont candidats au poste de suppléant :

Mme DANEL Sandrine

Mme BRIERRE Catherine

Mme GUYADER Héloïse

Nombre de votants : 11

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 11

Sièges à pourvoir : 3 titulaires et 3 suppléants

Ont obtenus 11 voix et sont donc désignés en tant que :

**- délégués titulaires :**

Mme ROCREE Roselyne

M . ALLORGE Hervé

M. BARON Samuel

**- délégués suppléants :**

Mme DANEL Sandrine

Mme BRIERRE Catherine

Mme GUYADER Héloïse

**2- Délibération délégué SITS**

Monsieur le Maire informe que suite à la réunion du 26 mai dernier, et à la désignation des délégués au SITS du Plateau du Neubourg, il faut reprendre une nouvelle délibération car il faut 2 délégués titulaires et 1 suppléant.

**Délibération**

Vu l'exposé des motifs et après réalisation du vote au scrutin secret, le conseil municipal désigne :

**Membres titulaires :**

NOM : ROCREE

NOM : ALLORGE

PRENOM : Roselyne

PRENOM : Hervé

**Membre suppléant :**

NOM : DANEL

PRENOM : Sandrine

Cette délibération annule et remplace la délibération n°12/2020.

**3- Délibération du nombre de membres au CCAS :**

Le maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal. Il précise que leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 (et qu'il ne peut être inférieur à 8) et qu'il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de fixer à 8 le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

Sous la présidence de Monsieur le maire, les membres du conseil faisant parti du CCAS sont : Catherine BRIERRE, Agnès DUHAMEL, Héloïse GUYADER, Nathalie ROHEE.

**4- Délibération commission communale d'Impôts directs :**

Le maire informe le conseil municipal que la composition de la commission communale d'impôts directs doit être revue. Le conseil municipal propose une liste de 24 noms, les services des finances publiques vont nommés 6 titulaires et 6 suppléants ainsi qu'1 titulaire et 1suppléant hors commune mais qui payent de la taxe.

Le conseil Municipal valide à l'unanimité la liste de noms proposée.

**5- Délibération commissions communales :**

Monsieur le Maire propose de valider et délibérer sur les commissions communales qui avaient été évoquées le 26 mai dernier.

Plusieurs ajustements sont réalisés, de nouveaux délégués sont nommés. Après avoir listé l'ensemble des commissions et des membres, le conseil municipal valide les commissions suivantes :

Délégué Défense : François DAUBE

Délégué Bois/ Forêt : Samuel BARON

Finances : Patrick LHERMEROULT, Martial BOUCHER, Sandrine DANEL

Urbanisme : Patrick LHERMEROULT, Roselyne ROCREE, Sandrine DANEL, Catherine BRIERRE, Agnès DUHAMEL.

Travaux/voirie communale Responsable : Patrick LHERMEROULT  
Messieurs: Hervé ALLORGE, Samuel BARON, François DAUBE  
Madame : Roselyne ROCREE

Bulletins/Informations Responsable : Patrick LHERMEROULT  
Mesdames : Nathalie ROHEE, Roselyne ROCREE , Catherine BRIERRE, Héloïse GUYADER  
Monsieur: Martial BOUCHER,  
Hors conseil : Meggie RENIER

Comité de Fleurissement :

Mesdames : Catherine BRIERRE, Sandrine DANEL, Roselyne ROCREE,  
Messieurs : Hervé ALLORGE, François DAUBE

## Révision liste électorale

Président : François DAUBE

Suppléant : Nathalie ROHEE

Délégué du Tribunal Administratif: Eliane ENOS

Suppléant: Jean-Pascal LUCAS

Délégué du Préfet: Bernard DUBOC

Suppléant: Céline BRIERE

Concernant le cimetière, les demandes seront traitées par Monsieur le Maire et les adjoints.

Au niveau de la salle des fêtes, il est proposé que chaque conseiller gère à tour de rôle les locations de la salle.

## **6- Délibération délégué du conseil municipal dans le domaine de l'urbanisme :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut désigner un conseiller municipal ayant une délégation de signature afin de signer l'ensemble des documents d'urbanisme qui concerneraient Monsieur Le Maire et les dossiers au profit de la commune. Après discussion, le conseil décide de nommer Madame BRIERRE Catherine.

## **7- Délibération travaux d'assainissement en traverse hameau du Mesnil Péan :**

Monsieur le Maire expose,

Des travaux d'assainissement en traverse au Hameau du Mesnil Péan pour des problèmes de ruissellement des eaux doivent être réalisés. En effet lors de grosse pluies des maisons sont régulièrement inondées avec le ruissellement des eaux de pluie venant de la voirie.

Ces travaux sur une route départementale peuvent faire l'objet d'une demande de subvention.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le projet d'assainissement en traverse,
- APPROUVE le coût d'objectif prévisionnel de cette opération arrêté à 30 000 €uros HT, soit 36 000 €uros TTC, avec une TVA à 20%,
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès du Département
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte afférent au projet et notamment la convention avec le Conseil Départemental.

Le dossier de demande de subvention doit être déposé avant fin Juillet 2020.

## **8- Délibération aide à l'achat de la carte de transport scolaire :**

Monsieur le Maire propose que cet ordre du jour soit reporté à la prochaine réunion de conseil, ne sachant pas encore combien les parents vont payés pour l'achat de la carte de transport scolaire.

## **9- Programmation du SIEGE 2021 :**

Au vu des dossiers travaux en cours, et des projets, il est décidé de ne rien inscrire en programmation pour l'année 2020.

## **10- Questions diverses :**

Monsieur le Maire évoque la réunion de travail qui a eu lieu concernant l'aménagement du centre bourg. En parallèle, la commune va retravailler sur le dossier du contrat de territoire.

La séance est levée à 21H40.

Pour extrait certifié conforme, Le Maire, Patrick LHERMEROULT

LHERMEROULT Patrick	ROCREE Roselyne	DANEL Sandrine pv à LHERMEROULT Patrick	GUYADER Héroïse
ALLORGE Hervé	BRIERRE Catherine	BOUCHER Martial pv à ROCREE Roselyne	BARON Samuel
DAUBE François pv à ALLORGE Hervé	ROHEE Nathalie	DUHAMEL Agnès	